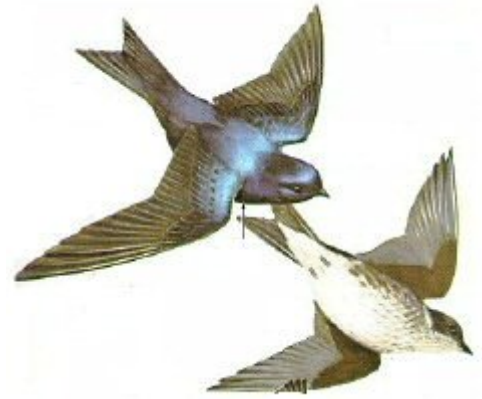


ASSOCIATION QUARTIER CHARLET  
28, Rue des Lauriers  
18000 Bourges  
☎ : 02 48 65 37 75

## L'HIRONDELLE DU QUARTIER CHARLET



### LE MOT DU PRESIDENT

Jours de tristesse, jours d'espoir ; commençons par ce qui nous a rendus tristes en cette première moitié de 2001 : tout d'abord l'annulation de la soirée paella, prévue avec la Casa de España ; nous n'avons pu parvenir à nous mettre d'accord avec eux ; et c'est bien dommage, car près de 50 personnes étaient inscrites. Ensuite, la décision du Conseil Municipal de Bourges, de nous interdire d'organiser une rencontre paysanne à la ville, manifestation ayant pour but de faire découvrir aux citoyens que nous sommes, même si les marais sont notre campagne, des façons de produire des denrées alimentaires plus respectueuses de la nature, et de

la santé de l'homme. Cette rencontre était prévue le dimanche 1<sup>er</sup> juillet, dans l'après-midi. Le bureau municipal nous a objecté que nous allions ainsi FAIRE CONCURRENCE AUX COMMERCANTS NON SEDENTAIRES !!! Cette réponse, qui prêterait à sourire tellement elle est hors de propos, montre bien qu'un groupe de pression a plus d'influence que les représentants d'un quartier berruyer, qui n'a jamais eu la prétention de faire concurrence à qui que ce soit !

Autre motif de tristesse, d'une autre nature bien entendu : en ce début d'année, M. Rumeau nous a

quittés ; si je me permets de parler de sa disparition, c'est parce que ce fut un de nos adhérents les plus fidèles, qui avait dit que c'était la première fois, qu'il décidait d'adhérer à une association, et c'était l' AQC. Nous regrettons qu'il ne soit plus avec nous à présent.

Et maintenant, l'espoir, et les projets : notre rue Charlet commence à se modifier, avec le début des travaux au pont des prébendes ; les années qui viennent devraient voir cette rue totalement refaite, si l'on en croit les dires de la municipalité ; nous continuons à suivre de près la pollution de l'Yévrette, ainsi que le projet de classement des marais et nous préparons activement notre REPAS DE QUARTIER, qui aura lieu le 16 juin 2001, avec, comme d'habitude, des animations, et la bonne humeur, le plaisir de se retrouver tous ensemble. Alors, à bientôt pour ce moment désormais inscrit dans l'histoire de notre quartier.

Jean-Michel LEOTOING



### ADHÉSION A L'ASSOCIATION DU QUARTIER CHARLET ANNÉE 2001

A renvoyer au siège de l'association : 28, Rue des Lauriers - 18000 BOURGES

Mme Mlle M. :

Adresse :

☎ :

désire adhérer pour l'année 2001 (60 F par famille - chèque à l'ordre de l'Association du quartier Charlet)

## Repas de quartier

A vos paniers pique-nique ! Le repas de quartier aura lieu le **samedi 16 juin** à partir de **19 h**. Cette année encore, nous vous convions à un grand repas en plein air, rue Charlet (fermée à la



circulation pour l'occasion ). Comme les années précédentes, apportez plats et boissons à partager, (nous nous occupons des tables, des chaises ... et de l'apéritif !), et la bonne humeur de chacun fera le reste.

Alors, rendez-vous entre les impasses Charlet et Montplaisir, aux bords de l'Yévrette, pour un grand moment de convivialité.

Nous vous attendons toujours plus nombreux...

A bientôt, donc, le **16 juin** !



## Promenade en barque dans les marais

Un dimanche de septembre (date à préciser, lisez attentivement nos prochains journaux), nous vous proposons une promenade en barque dans les marais.

Départ : quai aux échalotes vers 10 heures

Retour : même lieu, horaire variable.

Cette balade sera suivie d'un déjeuner organisé au restaurant "La Courtilière" dont le prix (qui sera raisonnable) vous sera communiqué en temps utile.

Prévoyez maillot de bain, short, et lunettes de soleil : les arrières-saisons sont toujours belles en Berry.

# L'Yévrette

Voici tout juste un an, les riverains de l'Yévrette constataient une nouvelle pollution de leur rivière.

Pollution aux hydrocarbures, sans rapport avec l'Erica qui venait de s'échouer sur les côtes bretonnes mais qui, liée au faible et anormal niveau de l'eau était suffisamment importante pour qu'on en parle.

Un petit groupe de personnes a donc saisi l'occasion et, après avoir porté plainte et fait circuler une pétition, a demandé à rencontrer les élus concernés.

Après plusieurs courriers et démarches auprès des autorités compétentes (municipalité, syndicat de la vallée de l'Yèvre, conseil supérieur de la pêche...) une délégation a été reçue à la mairie.

Le Conseil Supérieur de la Pêche, chargé de mener l'enquête suite à la plainte déposée, a relevé que les pollutions constatées depuis plusieurs années avaient pour origine l'écoulement des eaux de rinçage de l'aire de fabrication du béton d'un dépôt de la ville de Bourges en aval du lycée Jean de Berry.

Concernant le niveau de l'Yévrette (excessivement bas dès les premières chaleurs), il est dû à un barrage défectueux situé derrière l'hôpital. Une entreprise devrait intervenir pour rétablir le niveau défini par arrêté de la DDE.

Reste le problème du curage de l'Yévrette à certains endroits très ensablés (au niveau des égouts des rejets d'eaux) ; il est envisageable que ces travaux soient, en partie, pris en charge par le Syndicat de la vallée de l'Yèvre.

Ces quelques avancées dues à la vigilance des riverains, restent à transformer en actes ; nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de leurs évolutions.

Nota : Tous les problèmes liés à l'Yévrette (pollution ou autre) sont à signaler au Conseil Supérieur de la pêche ainsi qu'au Président du Syndicat de la vallée de l'Yèvre (M Roland Narboux - Mairie de Bourges).

